

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
1.36.84

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL****OBJET : Commune de Rognonas - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2018/2020 - Tranche 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Rognonas pour la tranche 2019 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2018/2020.

EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE AVEC LA CREATION D'UNE STATION DE POTABILISATION
Afin de permettre une distribution complète d'eau potable sur la commune de Rognonas, la municipalité poursuit les travaux d'extension du réseau des secteurs 2, 3, 6, 7 et 8. Elle prévoit également la réfection des chaussées concernées par cette extension dès l'achèvement des travaux. Par ailleurs, la commune va démarrer la construction d'une station de potabilisation afin de sécuriser l'alimentation de la commune en eau potable. Elle sera implantée sur une parcelle communale accessible depuis un chemin à proximité du Mas Gaffet. Ce projet a nécessité l'acquisition d'une parcelle attenante à celle de la commune (tranche 2018) afin de protéger la zone de forage et l'obtention d'une servitude de passage et de tréfonds permettant le raccordement de la station aux réseaux ENEDIS et à la conduite d'alimentation principale en eau potable.

Le montant global de cette opération prévue de 2018 à 2020 s'élève à 2.875.044 € HT, dont 2.083.208 €HT pour la tranche 2019. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La participation globale du Département pourrait s'élever à 1.437.522 €, dont 1.041.604 € au titre de la tranche 2019.

ACQUISITION ET RENOVATION DU FOYER LOGEMENT LE BEL AGE « LA BENVENGUDO »
La commune souhaite devenir propriétaire du foyer logement le Bel Age « La Benvengudo » sise boulevard Bonet d'Oléon. Parallèlement à cette acquisition, elle prévoit d'effectuer de gros travaux de rénovation afin de garantir la pérennité de l'établissement indispensable aux anciens de la commune. Elle envisage également de déplacer le jardin d'enfants à proximité du foyer (actuellement situé Allée d'Oléon), le rendant ainsi accessible aux résidents. Enfin, un parking sera réalisé à l'emplacement actuel du jardin d'enfants afin d'offrir plus de place de stationnement.

Le montant global de cette opération prévue de 2019 à 2020 s'élève à 784.915 € HT, dont 620.000 €HT pour la tranche 2019. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La

participation globale du Département pourrait s'élever à 392.458 € dont 310.000 € au titre de la tranche 2019.

CREATION DE TROIS LOGEMENTS ET D'UN LOCAL COMMERCIAL RUE JEAN VIAU

La commune dispose d'un bâtiment insalubre situé 10 rue Jean Viau. Elle prévoit de le détruire pour en reconstruire un qui comprendra trois appartements à caractère social au 1^{er} et 2^{ème} étage et un local commercial au rez-de-chaussée destiné à redynamiser le centre-ville.

Le montant global de cette opération prévue de 2019 à 2020 s'élève à 602.265 € HT, dont 400.000 € HT pour la tranche 2019. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La participation globale du Département pourrait s'élever à 301.133 € dont 200.000 € au titre de la tranche 2019.

CREATION DE DEUX LOGEMENTS AVENUE DE LA LIBERATION

La commune est propriétaire de deux maisons mitoyennes 26 et 28 avenue de la Libération. Elle envisage le réaménagement de l'ensemble afin d'agrandir son parc de logements. Ainsi, deux appartements seront réalisés.

Le montant global de cette opération prévue de 2019 à 2020 s'élève à 297.800 € HT, dont 97.600 € HT pour la tranche 2019. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La participation globale du Département pourrait s'élever à 148.900 € dont 48.800 € au titre de la tranche 2019.

ACHAT DE PETITS VEHICULES ET PETITS MATERIELS

La commune de Rognonas souhaite équiper son service « espaces verts » d'un broyeur afin de récupérer les tailles pour les réutiliser en compost. Elle prévoit également l'acquisition d'une benne grand volume pour le stockage et le transport de ces déchets verts.

Le montant global de cette opération prévue de 2018 à 2020 s'élève à 162.913 € HT, dont 14.120 € HT pour la tranche 2019. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La participation globale du Département pourrait s'élever à 81.457 € dont 7.060 € au titre de la tranche 2019.

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2019 de ce contrat 2018/2020 s'élève à 3.214.928 € HT.

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 1.607.464 € pour la tranche 2019, selon le détail indiqué en annexe 1.

Ce rapport est sans incidence financière. La dépense est déjà imputée au chapitre 204 du budget départemental sur l'autorisation de programme 2018-10127X en application de la délibération n°239 du 14 décembre 2018.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL